

La Chapelle de Notre-Dame de Celles



... Une chapelle en péril...

SOMMAIRE

1. Une chapelle à l'histoire étonnante.....	3
2. Une chapelle aujourd'hui en péril.....	10
3. Une chapelle à sauver.....	12
4. Des besoins de financements.....	16



La chapelle est un joyau culturel et spirituel ariégeois depuis 1863.

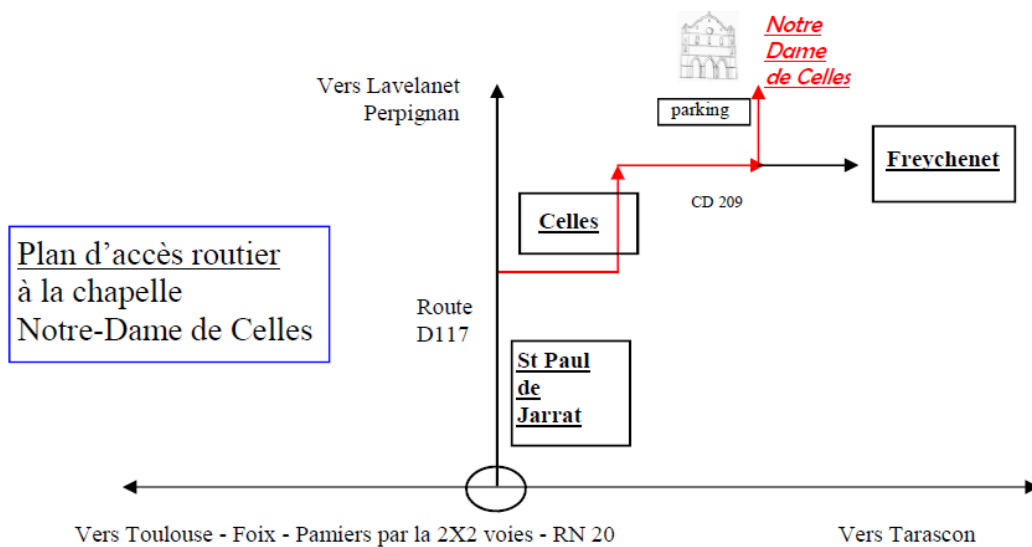
Visitée par 4000 personnes par an, jusqu'en 2025, elle a dû être fermée au public fin 2025 pour des raisons de sécurité.

650 000€ sont aujourd'hui nécessaires pour sa sauvegarde.

1. Une chapelle à l'histoire étonnante

Situation géographique

La chapelle de Notre Dame fait partie du patrimoine de la Commune de Celles. Elle se situe en pleine nature dans les Pyrénées ariégeoises, entre Foix à 14 km et Lavelanet 20 km. Elle est à 3 km du village de Celles en empruntant la départementale 209 en direction de Freychenet et de la route pittoresque du Col de la Lauze. Elle est construite à 720 m d'altitude sur les contreforts du Mont Fourcat qui culmine à 2001 m.



Un grand parking accueille les véhicules des visiteurs à 200 m de la chapelle, relié par un chemin pédestre ombragé. De plus, une route permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder au sanctuaire. Un espace sanitaire est présent sur le site.

Une dévotion depuis le XVII^{ème} siècle

Une première chapelle, de taille modeste, fut construite suite aux « Apparitions » de la Vierge Marie en mai et juin 1686 à Jean Courdil, un jeune paysan. Elle fut bénite en 1695, sous le règne de Louis XIV, et remplacée par la grande chapelle actuelle, érigée de 1854 à 1863.

Ces trois siècles et demi d'histoire ont été jalonnés par de nombreux pèlerinages populaires. De nombreux témoignages de guérisons miraculeuses sont relatés au fil des ans jusqu'à nos jours.



Vierge de Celles

bois doré du XVII^{ème} s.



Jusqu'à aujourd'hui, plusieurs temps forts étaient proposés aux pèlerins et aux visiteurs au fil de l'année. Une équipe d'animation organisait la vie du site, l'accueil des pèlerins et visiteurs et permettait son ouverture tous les dimanches après-midi. Des informations sur l'histoire de la chapelle en plusieurs langues étaient disponibles.

Environ 4000 personnes passent à la Chapelle Notre Dame chaque année; promeneurs et touristes, amateurs d'histoires locales et du riche patrimoine ariégeois, viennent régulièrement, se reposer sous les grands arbres, près de sa fontaine « miraculeuse ».

Un enfant à la fontaine miraculeuse

La chapelle ND de Celles se trouve parfaitement insérée dans le maillage culturel et touristique de ce secteur de l'Ariège, entre les châteaux de Foix, de Roquefixade et de Montségur, près du Musée des forges de Montgailhard.

Une chapelle au riche patrimoine

La chapelle Notre Dame est un bâtiment de style néogothique de 33m x 10m. Elle comprend une grande nef et deux petites chapelles latérales. Celle, placée à l'Est, est nommée chapelle de « *l'Apparition* ». Un rocher, encastré dans son mur, rappelle le lieu de l'événement survenu le 28 mai 1686.



De nombreuses œuvres d'art embellissent les lieux. On peut admirer de beaux retables de la fin du XVIIIe siècle, avec leurs statues en bois doré : de la Vierge, de Ste Anne et St Joachim. Des bas reliefs représentant des scènes évangéliques et des anges joufflus. Les statues du chœur, du XIXe siècle, représentent la Vierge et des saints. Les vitraux de la nef, du XIXe siècle, sont particulièrement remarquables et illustrent les Litanies de la Vierge. Ceux du chœur, plus modernes, ont été façonnés à l'Abbaye d'En Calcat dans les années 60. On trouve également un beau Chemin de Croix du XIXe siècle, ainsi que le grand tableau qui rappelle, l'événement de « *l'Apparition* ».

De belles icônes, plus récentes, des 4 évangélistes, entourant le Christ en gloire, ornent le maître-autel.

A l'extérieur, la fontaine dite « *miraculeuse* » possède une pierre de façade en marbre rose datée de 1721.



Un patrimoine à préserver

- La chapelle est propriété de la commune de Celles.
- Le site est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 26 novembre 1942.
- Les travaux d'aménagements sont reconnus d'utilité publique par un arrêté préfectoral du 25 octobre 1993.



Chapelle de ND de Celles - Aquarelle de Ryton Cazenave

2006

Une histoire de restauration

Au fil des ans, la chapelle a subi de nombreuses dégradations causées par l'usure du temps. Devant ce constat, à l'initiative de Mr René Authié, maire de Celles, dans les années 90, des bonnes volontés locales décidèrent en 1999 de fonder :

**« l'Association pour la restauration de la chapelle
de Notre-Dame de Celles »**

déclarée au JO le 20 octobre 1999

afin de soutenir la municipalité pour sauver la chapelle de la destruction.

Ainsi grâce aux dons privés pour 80% et de subventions publiques pour 20%, de gros travaux indispensables furent réalisés de 2000 à 2008. Ils concernèrent la restauration de la charpente et son traitement, la pose d'une nouvelle couverture de tuiles, la rénovation des murs intérieurs, la pose d'un nouveau plancher, l'installation électrique.



La Nef

Ainsi après 8 ans de travaux sur la partie principale, la chapelle fut rouverte au public en 2008. S'ensuivirent plusieurs nouvelles tranches de travaux :

- La restauration du grand tableau de « l'Apparition », grâce à une subvention de la DRAC.
- Puis, grâce au soutien des donateurs privés, se furent les tranches concernant la rénovation de la tribune, des vitraux et de la grande Rosace, l'espace de la fontaine, les murs de soutènement de l'esplanade, l'espace sanitaires, le petit bâtiment de l'Ermitage (*jouxtant la chapelle côté Nord*), la création d'une route d'accès de 600 m goudronnée et d'un parking à proximité, permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au site...



La fontaine rénovée en 2018

Tous ces travaux ont été conduits par la Mairie de Celles, Maître d'ouvrage, et ont été financés par l'Association pour la restauration.

En janvier 2024 le journal La Dépêche du Midi réalise à ce sujet un article : "Celles : la rénovation de la chapelle Notre-Dame, une belle aventure collective", également en juillet 2026 : "Mobilisation pour sauver la chapelle menacée de péril"

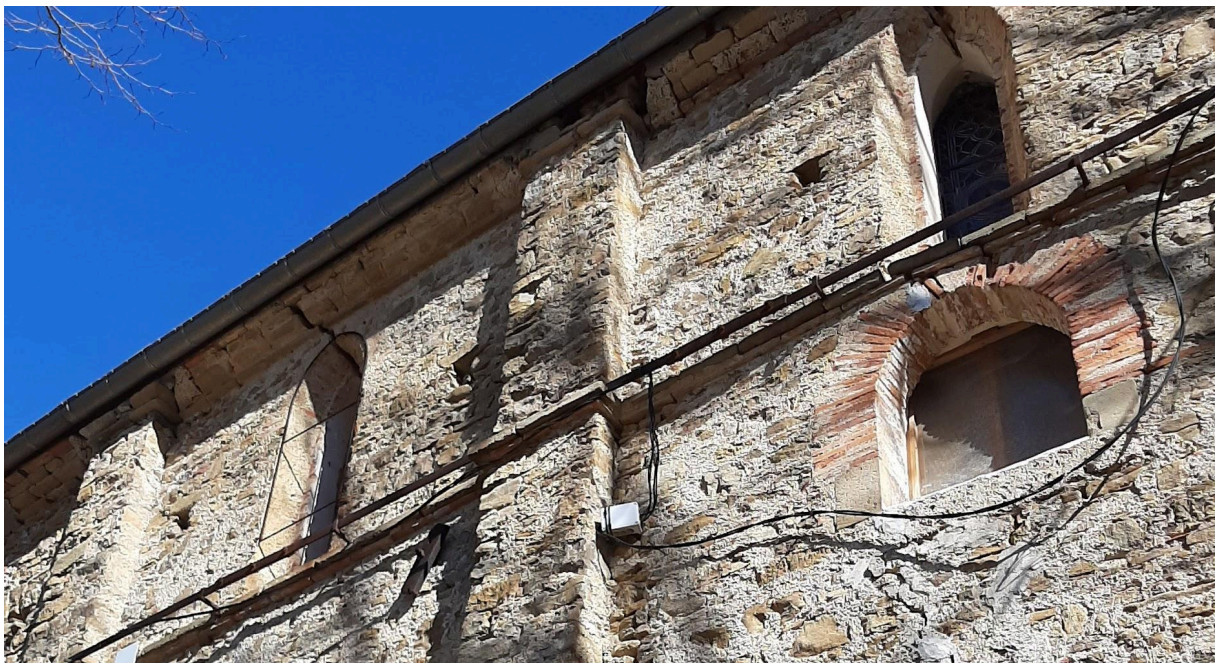
2. Une chapelle aujourd'hui en péril

Un problème ancien

La chapelle a été construite sur un terrain très pentu d'environ 45°. Pour ce faire, une plateforme a été réalisée en décaissant la colline. Dès la fin de la construction, au XIX^{ème} siècle, sous la contrainte de la masse du mur Ouest, un problème de stabilité du sol a été observé. Cette partie du sol a commencé à s'enfoncer et à glisser, causant les premiers désordres sur le bâtiment.

Pour essayer d'y remédier, un cerclage métallique a été posé autour du bâtiment à la fin du XIX^{ème} siècle, il a été très utile. Ensuite au milieu du XX^{ème} siècle des tirants ont été installés côté montagne afin de retenir le bâtiment, sans apporter d'amélioration.

Au début des années 2000, au vu de l'état dégradé des murs, des spécialistes estiment que leurs déformations sont provoquées par l'affaissement de la charpente, dû à un arbalétrier cassé et aux poussées latérales qui en résultaient.



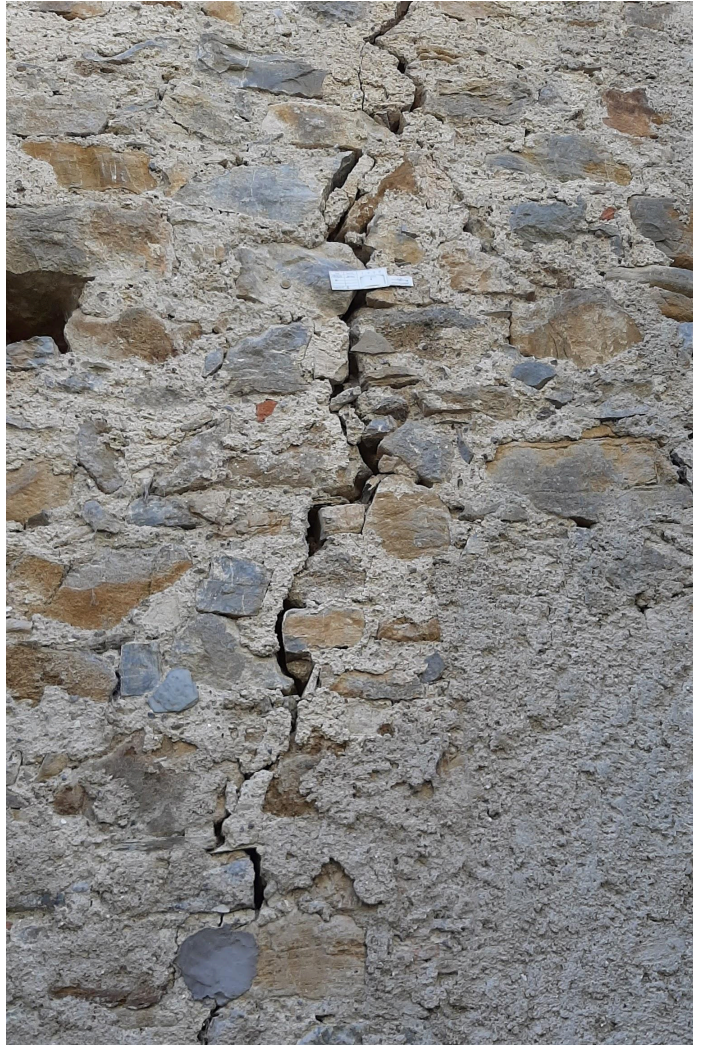
Cerclage métallique

Les conclusions de l'époque conduisaient à prioriser la restauration de la toiture et voir ensuite si le problème des fissurations sur les murs persisterait dans le temps ou se stabiliserait. La toiture a donc été restaurée entre 2002 et 2003.

Un problème toujours actuel

Diverses fissurations du bâtiment avaient déjà donné les signes d'une déformation du sol, entraînant la déformation des murs. Ces dégradations devenaient des signaux forts.

A partir de 2010, des fissuromètres ont été installés sur les fissures. Des déformations de plusieurs millimètres ont été constatées résultant de l'affaissement du sol. Les calculs établis indiquent que le sol, du côté aval des murs, s'est enfoncé de 206 mm depuis 1863, date de l'inauguration de la chapelle. Soit une moyenne de 1.27 mm/an.



Ces déformations sont la cause de l'inclinaison des murs vers l'extérieur du côté aval. A l'angle extérieur de la chapelle Ste Anne et de la nef, le mur est incliné de 43 cm, ce qui est considérable et révèle un risque potentiel d'écroulement.

A la lumière de ces constatations, l'Association, en accord avec la Mairie, s'est mis en recherche d'experts pour poser un diagnostic technique sur l'état du bâtiment et de ses fondations et proposer des solutions pour résoudre définitivement les désordres dus au glissement et tassement du terrain.

3. Une chapelle à sauver

Le diagnostic du Bureau d'Études



C'est le Bureau d'études « **Bet-Structural** », qui est choisi en 2025 pour finaliser les diverses études et apporter des solutions concrètes pour résoudre le problème. Les solutions proposées ont été validées par le Bureau de contrôle **Socotec**.

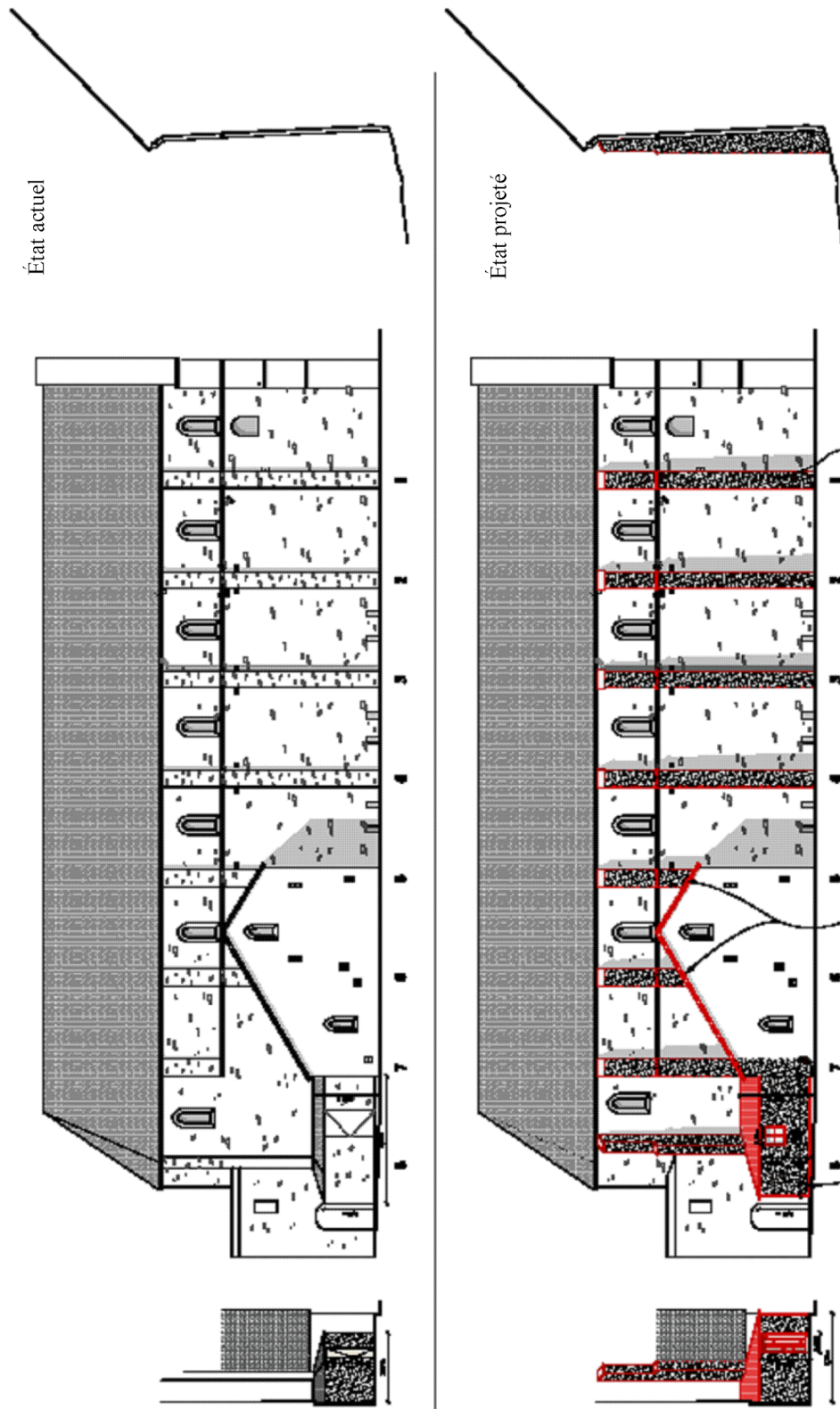
Le Bureau d'études propose, pour résoudre ce problème de glissement du terrain, de **soutenir les fondations au moyen de micro-pieux ancrés dans la roche profonde et de renforcer les contreforts actuels.**



A la fin de 2025 : une réunion rassemblant Bureau d'étude, Mairie et Association de la restauration est réalisée.

Il est décidé de fermer la chapelle au public pour raison de sécurité, en attendant de pouvoir réaliser les travaux.

Le projet vu par l'architecte



Agence SPB





Croquis du nouveau couloir et contreforts - Agence SPB

C'est le cabinet d'architecture SPB qui a dessiné les croquis des modifications de l'aspect de la chapelle, selon les directives du Bureau d'études, afin qu'il s'intègre dans le bâti ancien. Les contreforts Sud seront en béton armé, posés sur des semelles portées par micropieux. L'utilisation du béton armé, pour les contreforts, s'est avérée nécessaire car la résistance de la pierre est insuffisante et exigerait de surdimensionner les contreforts.

Pour s'intégrer au style de la chapelle, les contreforts verticaux seront avec ressauts. Le ressaut et le glacis supérieur seront couverts avec des dalles de schiste.

L'application d'un enduit sur les contreforts permettra une intégration cohérente à un coût raisonnable. La teinte se rapprochera des mortiers du gouttereau de la chapelle.

Le couloir menant de la sacristie à l'Ermitage sera agrandi afin d'y intégrer les contreforts élargis.

Estimation des coûts

Divers devis sont établis selon les spécialités, le coût estimé s'élève entre 565000 et 654000 €, ce qui est considérable.

Ils concernent :

- Les travaux de renforcement de gros œuvre
 - Semelles portées sur micropieux
 - Contreforts Sud en Béton armé
 - Ressaut et glacis couverts de dalles de schiste
 - Enduit
 - Agrandissement du couloir de l'Ermitage
- La menuiserie
 - Démontage
 - Remontage d'une partie du plancher intérieur
- La consolidation des assemblages de la charpente
- Le suivi des travaux par le Bureau d'études
- Le suivi du contrôle de la Socotec

Ce montant est considérable et va demander un soutien très élargi à de nombreux partenaires privés et institutionnels.

4. Ensemble sauvons la Chapelle

Quels financements ?

En partenariat avec la Commune, l'Association s'adresse à tous les soutiens possibles pour réaliser ce financement afin de sauver la Chapelle de Notre Dame de Celles.

**Si vous voulez soutenir cette œuvre
de restauration du patrimoine spirituel pyrénéen
tous les dons sont les bienvenus
car c'est ensemble que nous pouvons sauver la chapelle !**

Merci !

Chaque pierre compte, chaque don fait la différence !

L'Association pour la restauration de la chapelle de Notre-Dame de Celles est habilitée par la Direction Générale des Finances Publiques à émettre des reçus fiscaux. Ce mécanisme vous permet de soutenir notre projet en bénéficiant d'une déduction fiscale en reconnaissance de votre soutien.

(Rescrit de la DGFP de l'Ariège du 19/5/2017)

Pour les particuliers :

- Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à **66 %** du montant de votre don (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). *Exemple concret* : Un don de **50 €** vous coûte en réalité **17 €** après déduction fiscale. Un don de **100€** revient à **34 €**.
- Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'IFI. La réduction d'IFI est égale à **75 %** des dons réalisés (dans la limite de 50 000 €).
Exemple concret : Un don de **10 000 €**, votre réduction d'impôt sera de **7 500 €**.

Pour les entreprises (Mécénat) :

- Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés. Taux de réduction : Généralement 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise. *Exemple concret* : Un don de **1 000 €** coûte à votre entreprise **400 €**.

Modalités de soutien

- **Vous pouvez envoyer votre don par courrier postal à :**
Association pour la restauration de la chapelle de ND de Celles
Mairie 09000 Celles

Précisez si vous souhaitez un reçu fiscal.

- **Vous pouvez faire un virement** bancaire sur le compte de
l'Association : Association restauration N-D de Celles

IBAN : **FR 76 1710 6000 7618 4124 4000 081**

Si vous souhaitez un reçu fiscal , envoyez vos coordonnées à :
nddecelles@gmail.com



MERCI